

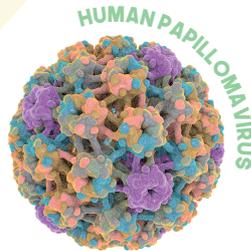
LE HPV

Human PapillomaVirus



LE HUMAN PAPILLOMAVIRUS (HPV), C'EST QUOI ?

Les **Papillomavirus humains (HPV)** sont **une famille de virus qui infectent la peau et les muqueuses**. Il en existe plus de **200 types** : certains provoquent des **condylomes** (verrues génitales, anales et dans la gorge) tandis que d'autres, plus graves, peuvent **être à l'origine de cancers** (col de l'utérus, vagin, vulve, anus, pénis, bouche et gorge).



Plus de **700 cas de cancer du col de l'utérus sont diagnostiqués chaque année en Belgique**. Pratiquement la totalité d'entre eux sont dus à une infection chronique par le HPV.

Plus ou moins **80% de la population sexuellement active** est un jour **confrontée à une infection par le HPV**, dont la majorité entre 15 et 24 ans. Dans la plupart des cas, **le virus disparaît sans rien faire après 1 ou 1,5 an** grâce à l'immunité naturelle.



Le HPV concerne aussi bien les filles que les garçons.



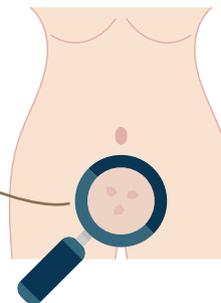
ÇA SE VOIT ?

Pour les condylomes : des **petites verrues indolores**, ayant un aspect de chou-fleur, apparaissent sur les **organes génitaux, l'anus** ou la **gorge** au plus tôt **6 semaines après la contamination**. Attention, ces verrues peuvent passer inaperçues mais **elles sont néanmoins très contagieuses**.

Pour les cancers : Quand l'infection au HPV persiste, il peut y avoir **apparition de lésions précancéreuses**, invisibles à l'œil nu et peu symptomatiques. Ces lésions peuvent apparaître **jusqu'à 10 ans après l'infection** et peuvent se développer sur le col de l'utérus chez la femme, ainsi que sur les zones génitales, anales et oropharyngées (langue et amygdales) tant chez l'homme que la femme.

Vous pouvez être porteur-teuse d'un HPV sans avoir le moindre signe ou symptôme visible, vous pouvez dès lors transmettre le virus sans le savoir.

LÉSIONS PRÉCANCÉREUSES
souvent invisibles à l'œil nu



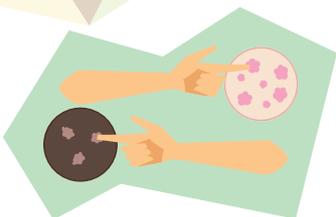
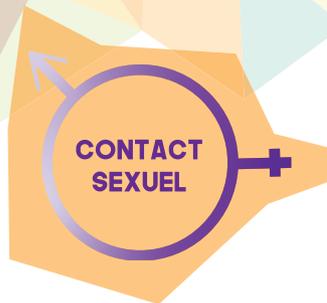
CONDYLOMES
souvent visibles à l'œil nu



COMMENT ÇA SE TRANSMET ?

Il s'agit de l'IST la plus fréquente et la plus contagieuse. Elle se transmet de 3 manières.

- **Par contact sexuel** (oral, anal, vaginal, pénis).
- **Par contact cutané** avec les condylomes et/ou les lésions précancéreuses lors de frottements ou caresses sexuelles (**transmission par les doigts**).
- **Par transmission de la mère à l'enfant** lors de l'accouchement. Ceci est sans conséquence pour le nouveau né car l'infection est transitoire.



COMMENT SE DÉPISTER ?

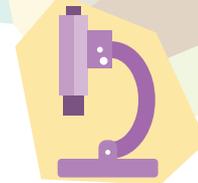
Pour les condylomes : examen médical visuel des parties génitales et de l'anus et examen ORL pour la bouche et la gorge.

Pour le cancer du col de l'utérus : frottis (prélèvement médical sans douleur d'un liquide ou de cellules de l'organisme en vue d'un examen microscopique) pour le dépistage des lésions précancéreuses. Un frottis régulier permet de diminuer le risque de cancer du col de l'utérus. **60% des décès causés par le cancer du col de l'utérus peuvent être évités grâce au frottis.**

En Belgique, on recommande à toutes les **femmes de 25 à 65 ans** d'effectuer régulièrement un **frottis de dépistage**. Ce frottis est **remboursé** à raison d'**une fois tous les 3 ans**.

Pour le cancer anal qui touche plus les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes et les femmes qui ont déjà eu des lésions du col, **il existe des moyens de dépistage chez le spécialiste**. Parlez-en à votre médecin.

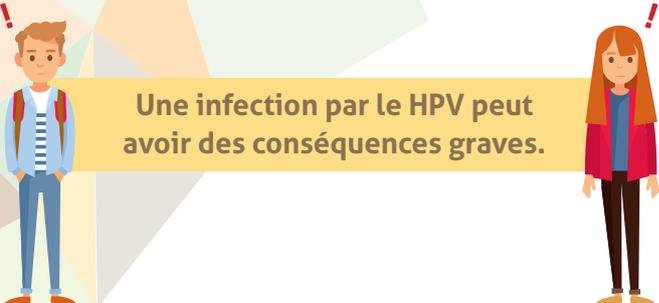
Pour les lésions précancéreuses, comme la zone ORL et les organes anogénitaux externes ou interne (canal anal), il n'existe pas encore de techniques de dépistage facilement réalisable **hormis un examen clinique approfondi.**



ÇA SE SOIGNE ?

Pour les condylomes : verrues soignées grâce à **une crème** et si besoin, **extraction locale des verrues ou traitement au laser**. Attention, les verrues génitales et de la gorge peuvent **réapparître**; mais heureusement, elles peuvent aussi s'atténuer ou disparaître spontanément. Chaque année, en Belgique, il y a environ 18.000 femmes et hommes qui ont des condylomes. 90% de ces verrues peuvent être évitées grâce au vaccin anti-HPV.

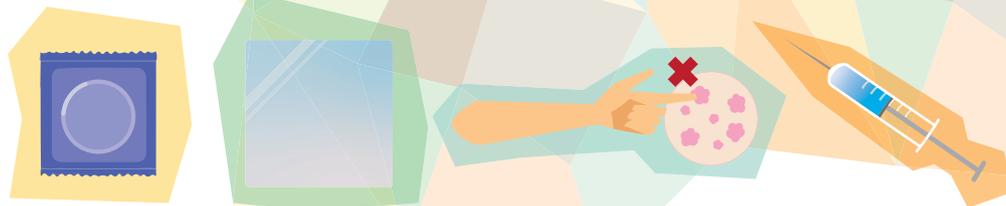
Pour les cancers : l'infection chronique par le HPV peut provoquer des **lésions précancéreuses qui peuvent passer inaperçues**. Chez une majorité des personnes infectées par le HPV, ces lésions vont **régresser toutes seules**, sans traitement. Mais ces lésions précancéreuses **peuvent aussi évoluer vers un cancer**; il est donc important de **dépister ces lésions à un stade précoce** car on peut les traiter avant qu'elles ne se transforment en cancer par une petite intervention chirurgicale ou encore des traitements locaux. Si le diagnostic se fait à un stade plus tardif de cancer, **un traitement par chirurgie, radiothérapie ou chimiothérapie** sera proposé.



Une infection par le HPV peut avoir des conséquences graves.

COMMENT SE PROTÉGER ?

- **Préservatif pour les pénétrations** (vaginales, anales) **et la fellation** (mais pas toujours efficace à 100% car des lésions peuvent dépasser de la zone couverte par le préservatif).
- **Carré de latex pour le cunnilingus et l'anulingus.**
- **Éviter tout contact** de la bouche et des doigts avec les verrues et avec les lésions précancéreuses.
- **La vaccination contre le HPV est un moyen de prévention efficace.** Il existe des vaccins contre les types de HPV les plus courants et les plus dangereux. De cette manière, même en cas de contact avec le virus HPV, des anticorps le détruiront naturellement et empêcheront l'infection de se propager.



QUAND FAIRE LE VACCIN ANTI-HPV ?

Pour obtenir une **efficacité optimale du vaccin**, que l'on soit une fille ou un garçon, il ne faut **pas avoir été infecté-e par le virus**. D'où l'importance de se faire vacciner à un **âge précoce, avant les premiers contacts sexuels**.

Si vous avez déjà eu des rapports sexuels, vous pouvez envisager la vaccination avec votre médecin. Il **est possible que vous soyez infecté-e par un type ou plusieurs types de HPV présent(s) dans le vaccin**. Dans ce cas, le vaccin **vous protège uniquement contre les types de HPV par lesquels vous n'avez pas été infecté-e**. N'hésitez pas à en parler avec votre médecin.

Pour les filles/femmes, il est **nécessaire de poursuivre le dépistage par frotis vaginal même après la vaccination**, celle-ci ne protégeant pas contre tous les types de HPV.



En Belgique, grâce au dépistage et à la vaccination, le nombre de cancers du col de l'utérus diminue. Par contre, le nombre d'infections et de cancers liés au HPV chez les hommes est en augmentation (cancers ORL, pénis, anal,...). La vaccination, le dépistage et le traitement du HPV concernent donc tant les femmes que les hommes.



QUELS SONT LES VACCINS ANTI-HPV ?

2 vaccins sont disponibles actuellement en Belgique. Ils se différencient par leur «**valence**», c'est-à-dire le **nombre de types différents de HPV contre lesquels ils protègent**.

Le vaccin **2-valent** protège contre les HPV 16 et 18, c'est-à-dire contre les HPV responsables de **70% des cancers du col de l'utérus** et de la **majorité des cancers de l'anus**.

Le vaccin **9-valent** protège contre les HPV 6, 11, 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58 qui sont responsables des **condylomes** et de **90% des cancers du col de l'utérus** et de **tous les cancers anaux**.

Ces vaccins contre le HPV sont **administrés en 2 injections (avant 15 ans) ou 3 injections (à partir de 15 ans)** dans la partie supérieure du bras. La vaccination contre le HPV est généralement bien tolérée, seule une légère douleur et une irritation au niveau du site d'injection ainsi que des maux de tête sont parfois rapportés. **Il convient néanmoins de lire la notice du vaccin choisi pour toute éventuelle contre-indication ou effet indésirable.**

Même si **la protection donnée par le vaccin est meilleure lorsque la vaccination est faite à un-e jeune n'ayant pas encore eu de relations sexuelles**, elle garde une certaine efficacité chez les personnes ayant déjà eu des relations sexuelles. Parlez-en à votre médecin ou pharmacien. **Plus un nombre important de filles et de garçons sont vacciné-e-s, plus cela augmente les chances que le virus disparaisse complètement de nos régions.**



COMMENT SE FAIRE VACCINER ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, **il y a plusieurs manières de se faire vacciner que l'on soit une fille ou un garçon.**

■ **Gratuitement**, via la vaccination scolaire (Promotion Santé à l'École), **pour les filles et les garçons de 13-14 ans** (ou tout élève inscrit en 1^{ère} différenciée, en 2^{ème} secondaire ou de 13-14 ans dans l'enseignement spécialisé). Si vous le souhaitez, **votre médecin traitant peut également vacciner, mais dans ce cas les frais de consultation sont à votre charge** (le vaccin est aussi gratuit). Pour ce groupe d'âge, le schéma vaccinal consiste à injecter 2 doses à 6 mois d'intervalle.

■ **Une vaccination de rattrapage** est conseillée pour les filles et les garçons de 15 à 26 ans, sur base individuelle (prescription médicale). Dans ce cas, on recommande 3 doses (la deuxième dose 2 mois après la première et la dernière 5 à 12 mois plus tard). Vérifiez auprès de votre médecin les éventuels remboursements auxquels vous avez droit.

■ Comme les infections par le HPV et les lésions précancéreuses et cancéreuses associées sont plus fréquentes chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes ou en cas d'affaiblissement du système immunitaire, **il est conseillé aux personnes vivant avec le VIH et aux hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes de se faire vacciner contre le HPV**. Actuellement, ces vaccins ne sont pas remboursés pour ces deux publics. Au 31/08/2019, cela coûte environ 69€/dose pour le vaccin 2-valent et environ 135€/dose pour le vaccin 9-valent.

■ Pour toute vaccination, **un remboursement à hauteur de 25€ par an est possible auprès de votre mutuelle** en échange de l'attestation d'achat du vaccin auprès d'une pharmacie.



À partir du 1^{er} septembre 2019, la vaccination est aussi remboursée chez les garçons âgés de 13-14 ans.
Plus d'informations sur www.vaccination-info.be



Dans le cadre de la prévention d'autres cancers liés au HPV (pas seulement celui du col de l'utérus) et de la prévention des condylomes, la vaccination concerne désormais tant les filles que les garçons.



SI VOUS ÊTES PARENTS

L'infection par le papillomavirus humain (HPV) **est une infection contagieuse qui peut avoir des conséquences graves (cancers) aussi bien chez les filles que chez les garçons**. Cette infection concerne beaucoup de personnes puisqu'au niveau mondial on estime que 500.000 femmes par an contractent le cancer du col de l'utérus et 275.000 en meurent.

En tant que parent, il est important de savoir que **le Conseil Supérieur de la Santé recommande la vaccination de tous les garçons et les filles entre 9 et 14 ans avec rattrapage entre 15 et 26 ans**. En effet, la vaccination contre le HPV est une façon efficace de se protéger contre les principaux HPV et contre les cancers qu'ils peuvent provoquer. Ainsi, **la décision de ne pas se faire vacciner contre le HPV doit donc être mise en balance avec le risque d'avoir un cancer ou des condylomes**. Il est clairement démontré que le nombre de cas de cancers liés au HPV a pu être considérablement réduit, voire éliminé, dans les pays ayant introduit largement le vaccin chez les filles et les garçons en période prépubère.



BON À SAVOIR

- L'OMS estime que **les vaccins contre le HPV ne représentent aucun danger et les recommande.**
- Il se peut que **des effets secondaires** (douleur et rougeur à l'endroit de la piqûre, fièvre, vertiges, nausées et maux de tête) **dus aux vaccins apparaissent**, mais ceux-ci sont **bénins** et **disparaissent rapidement.**
- Ces vaccins n'ont **aucune incidence sur la fertilité.**
- Les vaccins **sont plus efficaces** lorsqu'ils **sont administrés avant le risque d'exposition au virus**, c'est-à-dire **avant le début de l'activité sexuelle.** De plus, les jeunes adolescent-e-s ont une réponse immunitaire plus forte que leurs ainé-e-s suite à la vaccination. Ils/elles seront donc mieux protégé-e-s si, à l'avenir, ils/elles sont exposé-e-s au HPV.
- Les **personnes sexuellement actives peuvent elles aussi tirer certains bénéfices de la vaccination.** Même si elles ont déjà été exposées à un ou plusieurs types de virus HPV ciblés par les vaccins, **la vaccination peut les protéger contre d'autres types de HPV.** Toutefois, ce bénéfice ne sera peut-être pas optimal. Sachez que dans ce cas, le vaccin ne sera pas remboursé par la mutuelle.
- **Des préservatifs gratuits sont disponibles** pour les jeunes et les parents via notre site **www.preventionist.org**.
- Pour **en savoir plus sur les vaccins** : www.vaccination-info.be

QUIZ : VRAI OU FAUX ?

- | | | | |
|----|--|-------------------------------|-------------------------------|
| #1 | Le préservatif protège contre toutes les infections sexuellement transmissibles. | V
<input type="checkbox"/> | F
<input type="checkbox"/> |
| #2 | Tout contact intime peut entraîner une contamination par le HPV. | V
<input type="checkbox"/> | F
<input type="checkbox"/> |
| #3 | Le vaccin contre le HPV (appelé aussi le vaccin contre le cancer du col de l'utérus) diminue les chances de fécondité des jeunes filles. | V
<input type="checkbox"/> | F
<input type="checkbox"/> |
| #4 | Il n'est pas recommandé d'arrêter la vaccination après la 1 ^{ère} injection. | V
<input type="checkbox"/> | F
<input type="checkbox"/> |
| #5 | Il faut uniquement vacciner les filles contre le HPV. | V
<input type="checkbox"/> | F
<input type="checkbox"/> |
| #6 | Le nombre de partenaires sexuel-le-s augmente le risque d'infection par le HPV. | V
<input type="checkbox"/> | F
<input type="checkbox"/> |
| #7 | On ne peut pas être infecté-e par le HPV génital si on n'a pas eu de rapports sexuels avec pénétration. | V
<input type="checkbox"/> | F
<input type="checkbox"/> |
| #8 | Cela ne sert à rien de vacciner des adolescent-e-s vierges. | V
<input type="checkbox"/> | F
<input type="checkbox"/> |

QUIZ : RÉPONSES

#1 FAUX. Le préservatif ne protège pas à 100% contre une infection par le HPV. En effet, des muqueuses infectées et contaminantes peuvent dépasser la zone couverte par le préservatif. Il protège efficacement entre autres contre la chlamydia, la gonorrhée et le VIH.

#2 VRAI. Le virus HPV se transmet via le contact entre muqueuses et peaux infectées. Caresser les organes génitaux féminins et masculins infectés peut suffire pour être infecté-e.

#3 FAUX. Les vaccins contre le HPV n'ont aucune influence sur la santé générale. Ils sont généralement bien tolérés. Parfois, une légère douleur ou irritation à l'endroit de la piqûre ou des maux de tête peuvent être ressentis.

#4 VRAI. Arrêter la vaccination après la 1^{ère} injection n'est pas recommandé car vous ne serez pas suffisamment protégé-e contre le virus. Il est donc vivement conseillé de terminer complètement le schéma de vaccination.

#5 FAUX. Les garçons sont autant à risque que les filles d'être infectés par le HPV. Le HPV peut, chez eux aussi, provoquer des maladies.

#6 VRAI. Plus le nombre de partenaires sexuel-le-s est élevé, plus le risque de rencontrer une personne infectée par le HPV est élevé. Notons cependant que la plupart des porteurs-euses du virus ne le savent pas, ils/elles peuvent donc infecter leurs partenaires sexuels en toute innocence.

#7 FAUX. Le HPV peut se transmettre par contact avec une peau ou une muqueuse infectée. Des caresses peuvent donc être suffisantes pour qu'il y ait transmission du HPV.

#8 FAUX. C'est justement avant les premiers contacts sexuels que le vaccin contre le HPV est le plus efficace. Il va stimuler la production d'anticorps anti-HPV qui vont agir efficacement en cas de contamination future. Il neutralisera le virus pour que l'infection ne puisse pas se développer.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES IST, SURFEZ SUR WWW.PREVENTIONIST.ORG

TÉLÉCHARGEZ AUSSI LE JEU **LORD OF
CONDOMS**

UNE APPLICATION MOBILE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES IST !



Merci au docteur Konopnicki, au docteur Gilles et au docteur Manigart du Centre de Référence VIH de l'Hôpital Saint-Pierre, au docteur Rossi du Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage et au docteur Vincent du Centre de Référence VIH des Cliniques universitaires Saint-Luc.



PLATEFORME PRÉVENTION SIDA



Santé Sexuelle
Positive



Wallonie
familles santé handicap
AVIQ



Ce document est gratuit - Septembre 2019

Ed. Resp. : Thierry Martin, Plate-Forme Prévention Sida
Place de la Vieille Halle aux Blés, 29-28 – 1000 Bruxelles